

Olivia MAILLEBUAU  
Liste "Salles-la-Source, avec vous pour demain"  
12330 SALLES-LA-SOURCE

Bernard GAUVAIN  
Président de "Ranimons La Cascade!"  
12330 SALLES-LA-SOURCE  
Salles-la-Source, le 09 mars 2020,

Monsieur GAUVAIN,

Nous partageons l'inquiétude persistante quant au traitement du dossier. L'élection d'un nouveau conseil municipal est le moment propice à sa réappropriation. La présentation du nouveau conseil et des personnes en charge du suivi sera faite auprès des institutions. Madame Crépon-Pillone et Monsieur Bertolotti seront à mes côtés pour représenter la Commune.

Nous avons 3 axes de travail :

1. Le volet administratif et juridique,
2. Les aspects techniques et sécurité,
3. Le projet de devenir de la cascade et du village.

Sur l'administratif et le juridique, nous sommes enlisés dans l'administratif et les multiples procédures en cours, pour lesquelles l'attente et la vigilance sont notre seule possibilité – ce vendredi 13 mars appel au TA des arrêtés du Préfet Laugier datés d'août 2016.

La poursuite de la procédure à l'encontre de l'exploitant pour mise en danger de la vie d'autrui est à appuyer rapidement par le complément de plaintes des habitants à proximité.

Nous devons faire respecter l'État de droit.

Il est primordial, et c'est notre objectif, d'obtenir des rendez-vous auprès de Madame la Préfète et de Madame la secrétaire générale, de nos conseillers départementaux, du président du conseil départemental, auprès des députés et sénateurs de l'Aveyron. Nous devons aussi informer la gendarmerie, les membres de l'enquête ministérielle, le président du CESER et la présidente de la Région de la situation de ce dossier.

Sur le volet technique et sécurité, nous avons à nous préoccuper en urgence de la dangerosité désormais évidente du chemin de la Crouzie. Un référé demandant une expertise de la conduite est en attente de la nomination d'un expert. Il faut relancer et insister pour obtenir cette expertise au plus vite. Je propose d'accentuer la pression : faire réaliser par huissier un constat mensuel, adressé par courrier recommandé à la Préfecture. Nous allons vers les beaux jours et le danger existe. Par conséquent et pour appuyer nos réelles inquiétudes, nous devons proscrire toute activité : sport, pêche, promenade, descente en rappel, baignades, sauts..., faire respecter ces interdictions et n'avoir de cesse de signaler le danger. La prise de conscience du risque encouru par la municipalité, et donc le maire, doit être générale.

Sur le volet projet, nous axons notre programme autour de la participation : la mise en tourisme et les projets se feront avec toutes les bonnes volontés de la commune, habitants, associations, professionnels. L'association Ranimons la Cascade ! sera donc partie prenante.

La situation critique des deux années précédentes nous incite à ne pas nous précipiter. Les dérives vécues sur le site de la Grande cascade ou à la Crouzie nous interpellent.

Un partage d'expérience avec d'autres sites semblables aux nôtres est à rechercher.

Une réflexion globale doit être menée et accompagnée (office du tourisme, Aveyron Développement Tourisme, Conseil départemental ...).

Un groupe de travail étendu sera rapidement constitué.

Vous serez également conviés à une présentation de votre association et de vos démarches auprès des nouveaux conseillers municipaux.

L'expérience m'oblige à ne rien promettre mais avec mon équipe, nous agirons dans l'intérêt général, et ferons notre possible pour que cessent les abus et que l'état de droit retrouve sa place dans notre commune. Nous ne pouvons tolérer qu'un exploitant sous prétexte de produire grâce à une énergie renouvelable, persiste à rester au-dessus de tous et de tout. Ces méthodes archaïques de fonctionnement doivent prendre fin.

Ce conflit pollue notre quotidien, les relations entre les habitants, les projets et au delà, l'image de notre village.

Nous œuvrerons pour nos habitants, nos sites remarquables, notre commune, Salles-la-Source, avec vous pour demain.

Bien sincèrement,

Olivia MAILLEBUAU